

DISCOURS PRÉSIDENT - VŒUX 2018

Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence en nombre ce soir.

Une année qui démarre est une page blanche dont le contenu futur ne dépend que de nous. C'est une partition aux portées vierges en attendant les notes que nous y déposerons. L'an neuf, c'est nous... au milieu d'un monde au sein duquel nous sommes tantôt acteurs, tantôt spectateurs d'une actualité toujours brûlante, qui mise plus souvent sur le sensationnel, la violence, que sur l'espérance. Alors, comment ne pas élargir nos vœux pour un monde plus fraternel, un monde plus juste, un monde plus pacifique...

Une année qui commence, c'est aussi l'occasion de fixer un cap, de le mettre en perspective, et de rappeler nos priorités et nos objectifs.

➤ La première année, au début de notre mandat, j'avais surtout décrit ce que devait être, à mon sens, le Conseil départemental au lendemain de l'adoption de la loi NOTRe.

➤ Mes deuxièmes vœux furent pour moi l'occasion de rappeler la mission essentielle du Département dans un contexte de fracture territoriale, avec :

- d'un côté, les villes,
- et de l'autre, la France périphérique, et ses territoires ruraux et semi-ruraux, où le sentiment d'abandon progresse.

➤ Ce soir, je veux vous parler du quotidien des Vendéens. Car les préoccupations des habitants de nos territoires sont au cœur de notre engagement d' élu local. Le mot « préoccupations » est d'ailleurs loin de résumer le quotidien de nos concitoyens : car ce sont aussi des joies, des projets, des échecs, des succès, des peines, des moments de bonheur et des périodes de doutes ou d'inquiétudes...

Oui, le Conseil départemental est au cœur de nos vies, au cœur de notre vie quotidienne ! Et c'est ce dont je veux vous parler ce soir :

- Le département est au cœur de notre vie quotidienne via les infrastructures qu'il bâtit ou qu'il entretient **(I)** ; à travers les projets des communes et des intercommunalités qu'il accompagne.

- Mais le département est aussi au cœur de nos vies depuis la naissance de nos enfants jusqu'à la prise en charge de nos parents ou grands-parents. Et je pense à cet instant à la solidarité, à tous les soutiens que nous apportons aux personnes les plus fragiles ou encore à la famille, que nous devons accompagner **(II)**.
- Enfin, le Département est au cœur de nos vies, à travers les grands événements **(III)**. Oui, le sport, la culture, les grands événements sont des moments d'évasion indispensable à toute vie individuelle ou collective.

Ce rôle et cette implication du Conseil départemental dans nos vies quotidiennes est le fruit des décisions que nous portons, nous, les élus. Et, avant de développer mon propos, je veux remercier les Conseillers départementaux pour leur travail au sein des différentes commissions.

Je n'oublie pas les Services du Conseil départemental qui mettent en œuvre nos décisions, car nous ne pourrions rien sans eux.

Je le disais à l'instant, les actions du Département ont un impact direct sur la vie des Vendéens à travers notamment les infrastructures qu'il bâtit et qu'il entretient.

Je pense d'abord aux routes car une très grande partie d'entre vous emprunte chaque jour l'un des 4.800 kms de routes départementales... Celles-ci sont indispensables à un département semi-rural et elles participent à la qualité de notre maillage territorial.

Ce maillage territorial, qui a fait et continue à faire notre succès, reste pour nous une grande priorité dans toute la Vendée, y compris bien sûr dans le Sud Vendée, où nous devons poursuivre le désenclavement. Je pense d'abord à Fontenay-le-Comte bien sûr, mais aussi à Luçon.

Fontenay, c'est bien entendu l'A831. Sur ce dossier, après un entretien au ministère des Transports fin novembre, je pense que l'Etat n'a manifestement pas l'intention d'honorer sa promesse. C'est inacceptable ! Je le redis ce soir devant vous, Monsieur le Préfet :

- l'Etat doit tenir sa parole quant au financement du tracé alternatif ;
- ou alors, qu'il relance le projet autoroutier qui avait le mérite de faire financer les 64 km d'autoroute essentiellement par les usagers.

Du côté de Luçon, nous devons améliorer la fluidité de la Départementale 137, depuis l'A83 jusqu'à Moreilles, axe structurant du Sud Vendée. Nous ne pouvons pas continuer à avoir une sortie autoroutière de Sainte-Hermine incapable d'absorber la circulation en période estivale. Et je n'évoque même pas les fortes nuisances subies par Saint-Jean-de-Beugné et Sainte-Gemme-la-Plaine... Je sais que le dossier des déviations est en discussion en ce moment même, dans la concertation, entre le Département et les élus de ces communes.

Le désenclavement, c'est aussi l'accès au littoral, accès capital dans un département qui accueille 5 millions de vacanciers par an :

- c'est, par exemple, la déviation de Beauvoir, pour laquelle nous relançons les études ;
- études qui se poursuivent pour les contournements de Triaize et de Saint-Michel-en-l'Herm, en vue d'améliorer, là encore, la fluidité vers nos côtes.

Je pourrais vous parler de bien d'autres dossiers routiers... (Mareuil, la Copechagnière, Bellevigny, St-Michel-Mont-Mercure, Mouchamps, Le Poiré ou encore la desserte du Puy du Fou) mais il ne s'agit pas ce soir de faire un inventaire exhaustif...

Vous me permettrez cependant de m'arrêter un instant sur le grand axe Challans-La Roche-sur-Yon-Chantonay.

- Je ne reviens pas sur les travaux entre Aizenay et Challans ; ni sur l'ouverture de Bournezeau-Chantonay ;
- Mais je voudrais vous dire un mot des contournements de la Roche-sur-Yon, des contournements Nord et Sud parce qu'ils vont de pair pour fluidifier les accès à la ville centre, mon cher Luc.

Fluidité des accès et fluidité aussi pour ceux qui ne font que transiter. De ce point de vue, le contournement Nord est d'intérêt local, départemental, et même régional, et je tiens d'ailleurs à remercier la Région qui nous accompagne sur ce dossier. Les travaux commenceront en 2018 avec le doublement des voies entre le rond-point de la route de Cholet et celui des Etablières. Ce sera la première étape d'un chantier d'envergure, symbole d'une collaboration que je veux étroite entre le Département et la Roche-sur-Yon.

Le désenclavement, c'est aussi le ferroviaire, bien sûr :

- Je veux rappeler que, sur ce dossier, le Département s'est engagé ou est engagé alors qu'il n'est pas compétent, simplement parce que nous considérons que c'est notre devoir en dépit des sommes très importantes que cela implique.

- Alors, autant vous dire que les retards sur la ligne Nantes-St-Gilles sont scandaleux compte tenu de l'implication des collectivités locales qui, elles, ont tenu leurs engagements !
- J'ai écrit en ce sens à Guillaume Pépy, même si je ne me fais pas beaucoup d'illusions, au regard de l'actualité de la SNCF...

Avant de poursuivre, vous me permettrez de faire un détour par Notre-Dame-des-Landes. Je sais que ce projet d'aéroport divise, y compris en Vendée. A l'heure où l'Etat doit faire connaître sa décision, je veux rappeler la position constante du Département : cette position, c'est « oui » à condition de construire un nouveau franchissement sur la Loire. Et ça a toujours été une condition sine qua non. Pour le reste, l'élu que je suis s'étonne et s'inquiète qu'une minorité puisse imposer sa manière de voir, y compris à rebours de très nombreuses décisions de justice...

Le dossier des équipements structurants concernent également notre littoral :

- c'est le pont de Noirmoutier avec un programme de travaux de 7 millions d'euros ;
- ce sont aussi les 13 ports départementaux qui sont indispensables à la valorisation de nos 276 km de côtes. Ils seront au cœur du Plan Ambition Maritime que nous adopterons en 2018 avec 3 objectifs : d'abord, soutenir le

développement ; ensuite, agir pour la préservation des territoires littoraux ; enfin, conforter notre identité maritime et contribuer au rayonnement de la Vendée.

Oui, notre littoral est une force et un atout pour notre département :

- un atout touristique, avec les vacanciers et les plaisanciers ;
- un atout économique, notamment grâce à nos 4 ports de pêche.

Et je veux en profiter d'ailleurs pour saluer la collaboration fructueuse et bienveillante que nous entretenons avec la CCI, partenaire quotidien et efficace du Département.

Et aussi redire aux marins pêcheurs combien leur activité économique est capitale.

C'est d'ailleurs la raison de notre soutien à l'extension de la Criée des Sables d'Olonne auquel le Département s'associe à hauteur de 1 million 500 000 euros...

Ils sont également au cœur de « l'esprit vendéen », car si la Vendée est enracinée par l'histoire, elle est ouverte sur le large par sa géographie...

Notre soutien à la pêche artisanale est inconditionnel, mais nous savons qu'elle doit cohabiter avec d'autres activités. Je pense au futur parc éolien offshore, qui doit permettre à la Vendée de développer les énergies propres.

Nous ne devons pas laisser échapper les emplois et les retombées économiques d'un tel projet, en particulier celles liées à l'exploitation et à la maintenance du parc. J'ai eu l'occasion de le dire aux pêcheurs de Noirmoutier même si je suis persuadé qu'un projet structurant comme celui-là nécessite une concertation très poussée...

...Tout comme je suis convaincu qu'un tel projet est incompatible avec le développement de l'extraction de granulats marins. Le Permis Exclusif de Recherche, autorisé par l'État sur une zone de plus de 430 kms carrés au large de Noirmoutier est, de ce fait, inacceptable :

- inacceptable sur la forme, car sans concertation ;
- inacceptable pour le trait de côte : car on ne mesure pas les conséquences en terme d'érosion ;
- inacceptable pour notre pêche artisanale compte tenu de l'impact sur l'activité et sur la ressource.

Tous ces dossiers « infrastructures » sont fondamentaux pour l'avenir de notre département, à l'image de notre engagement pour les

collèges, auxquels nous aurons consacré 160 millions entre 2011 et 2018. C'est notre contribution à la formation de nos enfants.

Nous préparons ainsi leur avenir, comme je l'ai rappelé aux chefs d'établissement des collèges publics que j'ai réunis au Conseil départemental, et aux directeurs des collèges privés que j'ai reçus lors de la signature de la convention pluriannuelle avec le Département.

Cette convention, qui est une première, offre de la visibilité à l'enseignement catholique quant à notre soutien. Elle est la marque de notre attachement à la liberté de choix des parents, lesquels restent, à nos yeux, les premiers éducateurs de leurs enfants.

Construire, rénover, améliorer des bâtiments scolaires, c'est faire des choix :

- celui d'ouvrir par exemple, en 2017, le nouveau collège Michel Ragon sur les Terres de Montaigu ;
- de rénover le collège Joliot Curie de Saint Hilaire des Loges ;
- d'étendre et de moderniser le collège des Gondoliers à La Roche-sur-Yon, ou celui de Tiraqueau à Fontenay-le-Comte.

A l'issue de ce Plan collège, nous présenterons les chantiers qu'il nous faudra engager sur la période 2019/2026. Je pense à des rénovations, à des modernisations, à des extensions, ou à des

constructions si, et seulement si, les évolutions démographiques le nécessitent. Nous avons maintenant l'outil qui nous permet d'affiner précisément les évolutions et nous travaillons ces dossiers en relation très étroite avec la Direction Académique que je veux remercier pour sa disponibilité et son écoute.

Le choix des familles, nous le respectons également à travers l'enseignement supérieur, parce que nous considérons que l'équilibre privé/public est une spécificité vendéenne qu'il nous faut préserver.

Depuis cette année, le Département a adhéré au Schéma local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de l'agglomération de La Roche-sur-Yon ; et nous soutenons par ailleurs l'IUT ou encore le projet de développement de l'Institut Catholique d'Études Supérieures, sans oublier bien sûr les instituts décentralisés des Établières, pour ne prendre que ces exemples.

Autre dossier structurant très important pour la vie quotidienne des Vendéens : le numérique.

Cette année 2018 est capitale :

- parce que la commercialisation de la fibre optique débute pour les 13 villes et les 1500 sites concernés par la première étape de notre Schéma d'aménagement numérique ;
- parce que nous venons de voter la deuxième étape de ce schéma avec un objectif très ambitieux : la fibre optique pour tous les Vendéens d'ici 2025 !

Ce choix n'est pas un choix technologique mais un choix de société. Consacrer 360 millions d'euros sur la période de déploiement, dont 55 millions pour le seul Conseil départemental, c'est préserver notre modèle fondé sur le maillage territorial dont je parlais précédemment :

- en garantissant la compétitivité de nos entreprises et en favorisant leur maintien dans nos territoires semi-ruraux ;
- en permettant aussi l'installation dans ces territoires de jeunes ménages qui n'imaginent pas leur vie quotidienne sans une connexion rapide à internet.

Ce choix, c'est aussi le choix de notre attachement à la solidarité territoriale qui est un des atouts de notre département.

C'est cette solidarité qui va nous permettre de proposer à chaque vendéen d'avoir accès au même service, pour le même coût, quel que soit l'endroit où il habite.

Et je pense également à notre modèle agricole dont le développement est étroitement lié au numérique, il suffit de constater le succès de TechElevage...

Ce secteur agricole, nous devons l'accompagner dans son quotidien et ses mutations. Parce qu'il s'agit d'emplois (directs ou indirects) et qu'il participe à l'aménagement des territoires et à l'entretien de nos paysages. En 2018, nous continuerons donc à accompagner nos agriculteurs via la convention signée avec la Région.

Soutenir le développement des territoires, c'est aussi le sens du schéma départemental du tourisme à travers nos axes prioritaires que sont la clientèle d'affaires, la filière nautique et balnéaire, la filière nature, les sports de plein air, le tourisme vert. Parce que si nos atouts sont nombreux (j'ai cité le littoral mais je pense, entre autres, au Puy du Fou qui vient de fêter ses 40 ans), nous devons poursuivre nos efforts pour développer une « Vendée 4 saisons » en imprimant constamment cette marque qui fait notre force : la marque Vendée dont le Département est le garant.

Tout comme nous voulons préserver l'équilibre territorial : nous avons ainsi signé cette année les Contrats Vendée Territoires avec les 19 intercommunalités et l'Île d'Yeu que nous allons accompagner dans leurs projets.

Cette contractualisation, à laquelle le Département consacrera une enveloppe de plus de 56 millions, est au cœur de la nouvelle relation que je voulais tisser avec les communes et intercommunalités au lendemain de l'adoption de la loi NOTRe.

Nous sommes ainsi passés d'une logique de guichet à une logique de projet. Des projets qui sont très nombreux puisque nous n'en soutiendrons pas moins de 650 sur toute la Vendée, au cours de ce mandat : des bibliothèques, des équipements sportifs, touristiques, scolaires, des routes, des commerces en milieu rural, etc. En moyenne, nous accompagnerons 32 projets par intercommunalité, ce qui permettra aussi de soutenir notre économie locale.

Le Département est au cœur de la vie des Vendéens. Au-delà des infrastructures qu'il m'apparaît fondamental de valoriser, le Département est aussi et surtout au cœur du quotidien des Vendéens, tout au long de leur vie.

Oui, j'ai la conviction qu'une société se juge à la place qu'elle réserve aux plus fragiles. C'est pourquoi, au-delà de la compétence de chef de file des solidarités, qui s'impose désormais aux Départements, la Vendée veut aller plus loin.

Le Département mène ainsi une politique volontariste en faveur de tous les enfants.

- Lorsque je parle de tous les enfants, je pense d'abord à ceux qui traversent des moments difficiles et dont je suis le responsable légal.

Notre prise en charge passe par différentes structures à l'image de la Maison d'Enfants à Caractère Social des Lauriers à La Roche-sur-Yon. Ou du Foyer Départemental de l'Enfance Gilbert de Guerry, dont j'ai inauguré récemment un nouveau bâtiment pour l'accueil des jeunes entre 6 et 14 ans.

Le schéma Vendée Enfance-Famille voté en juin 2016 a permis d'impulser des actions pour améliorer et renforcer notre accompagnement :

- Accompagnement des familles en difficulté parce que telle est notre mission.

- Accompagnement de la famille en général, parce qu'elle est la cellule de base de la société, et que chaque famille peut rencontrer des difficultés à un moment ou à un autre.

Je pense à la parentalité qu'il nous faut soutenir, à la prévention qui passe, par exemple, par le film « Je pleure donc je suis », qui doit nous permettre de renforcer la lutte contre ce qu'on appelle « le syndrome du bébé secoué ». Elaboré en lien avec les professionnels, et présenté il y a quelques semaines, c'est un formidable outil à destination des parents et des professionnels.

Le Département s'attache aussi à remettre le pied à l'étrier aux adolescents et aux jeunes adultes, et à accompagner leur entourage.

Le Parcours de la Deuxième Chance, et les nombreuses autres actions que nous menons, doivent leur permettre de se sortir de cette spirale.

Tout comme leurs parents, qui, potentiellement dépassés face à certaines situations difficiles, peuvent être accompagnés par le Département de la Vendée, à travers, par exemple, la Maison des Adolescents, dont nous venons de fêter les 10 ans.

C'est l'occasion pour moi de faire une parenthèse et de dire un mot des mineurs non accompagnés.

Le constat est simple :

- Décembre 2013 : le département accueillait 20 Mineurs Non Accompagnés
- Décembre 2017 : 204.

Parce que nous avons à cœur d'offrir l'accueil le plus digne possible à ces jeunes, nous assumons pleinement cette mission. C'est une question d'humanité.

Mais nous l'assumons seuls, ou presque pour l'instant : pour l'année 2017, le budget prévu pour leur accueil a représenté un peu plus de 4 millions 700 000 euros pour le Département de la Vendée. L'État compense cette mission qu'il nous impose à hauteur de 150 000 euros environ ! Vous pouvez comme moi faire le constat des chiffres ...

Le Département mène également une politique volontariste à l'égard des personnes âgées, parce que c'est un devoir de solidarité entre générations. Soulager la douleur, apaiser la souffrance psychique, sauvegarder la dignité de la personne... c'est aussi un devoir d'humanité.

Tout comme nous avons le devoir respecter leur choix de vie et c'est le sens de notre volonté de préserver le maintien à domicile de nos aînés, autant que faire se peut. La réflexion que nous engageons autour d'un schéma de l'autonomie devrait permettre de le garantir.

Que nos aînés résident à demeure, ou soient domiciliés en Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, nous devons être à leurs côtés, et aux côtés de celles et ceux qui prennent soin d'eux (famille, aidants, professionnels).

Je voudrais rendre hommage à tous les personnels de nos EHPAD qui œuvrent chaque jour dans des conditions parfois compliquées, comme j'ai eu l'occasion de l'écrire à la ministre des Solidarités et de la Santé.

Au-delà de l'ouverture de nouvelles places en maisons de vie, nous avons également renforcé les partenariats avec les EHPAD, en mettant en place de nouvelles modalités de tarification et de contractualisation.

L'accompagnement de la fin de vie est également un sujet délicat, parce qu'il touche à ce qu'il y a de plus intime : à nos inquiétudes, à nos questions, à nos doutes... Et je sais combien est capital le rôle des bénévoles de Jalmalv.

En 2013, le Département avait initié, en lien avec Marie de Hennezel, un plan pour accompagner la fin de vie en Vendée. A l'issue de la soirée de bilan que nous avons consacrée à ce sujet en septembre dernier, j'ai proposé que soit lancée, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), une « Charte Vendée Accompagnement Fin de vie ». Cette charte permettra aux EHPAD qui le souhaitent d'être identifiés comme engagés dans cette démarche. C'est une première en France !

Au-delà de nos aînés, ce sont également les personnes en situation de handicap, qui sont au cœur de nos préoccupations. Je pense :

- aux personnes handicapées qui attendent des places en ESAT ;
- aux handicapés vieillissants qui atteignent l'âge de la retraite.

Je pense aussi à la Maison de l'Autisme, à La Roche sur Yon, concept unique en France, conçu par des parents d'enfants concernés par les Troubles Envahissants du Développement ; ou au Foyer d'Accueil Médicalisé de Luçon qui offre, depuis le mois de novembre dernier, 30 places en hébergement prioritaire et 3 places en hébergement temporaire pour les personnes présentant des troubles autistiques ou un handicap psychique.

Vous l'aurez compris, la solidarité, pour le Département de la Vendée, c'est donner à chacun l'égalité des chances. Mais une égalité qui ne peut pas être conçue comme une simple redistribution. Cette

solidarité, je la conçois, personnellement, par la place qu'elle réserve à ceux qui en ont besoin. Ceux qui en ont réellement besoin.

Je peux vous assurer que les 280 millions que notre Département consacre chaque année aux Vendéens les plus vulnérables sont loin d'être anodins : c'est la politique la plus importante de notre collectivité en terme de budget.

Sur ces 280 millions d'euros, plus de 50 sont consacrés à l'insertion. Si nous avons pour mission de verser le Revenu de Solidarité Active (RSA), je veux redire ici ce soir qu'il ne doit pas être une simple allocation de subsistance : il doit rester un véritable levier, pour retrouver un emploi et une dignité par le travail.

C'est en ce sens que nous avons, cette année, renforcé nos contrôles pour lutter contre la fraude via la création d'une cellule interne. Et je signerai lundi une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales sur ce sujet. Non pas pour jeter l'opprobre sur les bénéficiaires mais tout simplement pour faire la chasse aux abus.

Mais nous devons également rechercher une efficacité toujours plus accrue de nos dispositifs :

- je pense aux CLICs, qui seront intégrés aux Services du Département pour la prise en charge personnalisée de la

personne âgée tandis que la prévention sera assurée par les intercommunalités ;

- je pense aussi à la réflexion sur la territorialisation de l'action sociale du Département que j'avais initiée en 2017. Cinq territoires sont désormais définis, et il nous appartiendra en 2018 de déployer cette organisation pour garantir l'efficacité de notre action au travers de nos Maisons des solidarités et de la famille qui remplaceront nos Centres médicaux sociaux.

Enfin, je souhaite aussi dire un mot du SDIS que nous finançons à hauteur de 75% (soit 30 millions d'euros), pour saluer le travail quotidien de tous les sapeurs-pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires et les remercier de leur engagement au service des Vendéens, et notamment de ceux qui sont en situation de souffrance. J'associerai à cette reconnaissance, les associations de protection civile, les services d'urgence... Mais aussi la Police et la Gendarmerie, dont la mission n'est pas facile, et qui sont parfois critiquées, pointées du doigt, voire agressées. Je voudrais leur dire tout notre soutien.

Être au cœur de vos vies, c'est soutenir les plus vulnérables, oui !

C'est aussi favoriser les moments d'exaltation, d'émotion, de communion que sont les grands événements... :

- c'est le Tour de France que nous avons largement évoqué ce soir et qui mettra à l'honneur la diversité de nos territoires avec un clin d'œil au Gois, désormais site remarquable, et au Havre du Payré, amené à devenir Grand Site de France.
- c'est aussi le Vendée Globe que nous venons de vivre et qui permet à la Vendée de faire le tour du monde tous les 4 ans, en fédérant, là aussi, les énergies autour des valeurs collectives.

Ces Grands Évènements sont rendus possibles grâce au Département. Je ne le dis pas par orgueil mal placé, mais parce que je suis intimement convaincu que nous sommes le bon échelon pour les organiser ou les accueillir.

Etre ambitieux, c'est également soutenir des grands événements culturels, comme le festival de Thiré, le « Printemps du Livre de Montaigu » ...

C'est aussi mettre en lumière la richesse de notre histoire et de nos sites patrimoniaux, à l'image du 700^{ème} anniversaire des évêchés de Luçon et de Maillezais que nous avons fêté cette année, à travers différentes manifestations comme l'exposition « Les deux évêchés », présentée à l'Historial, jusqu'au 25 février prochain.

Ces deux lieux décrivent parfaitement combien l'histoire de la Vendée est liée à ses racines. Et combien la richesse de notre histoire est à l'image de son patrimoine architectural, qui a, d'ailleurs, été l'objet d'un magnifique ouvrage d'art intitulé « La grâce d'une cathédrale », publié avec le soutien du Département.

Cet héritage de nos édifices religieux a forgé l'histoire singulière de la Vendée. Nous avons le devoir de la transmettre aux générations futures : non pas, parce que ces racines sont chrétiennes, mais parce qu'elles sont les nôtres. Tout comme nous devons valoriser les valeurs civiques, à l'image de ce que faisons chaque année avec les collégiens.

2018 sera notamment tournée vers la Grande Guerre, que nous commémorerons en lien étroit avec les associations d'anciens combattants dont la mission « mémorial » est capitale pour notre pays :

- nous venons d'inaugurer le parcours « Clemenceau » qui rend hommage à la mémoire du « Tigre »

- et, cette année, nous commémorerons 1918 par différents temps forts, à l'image de l'exposition prévue pour l'automne prochain, « La Vendée, de la Grande Guerre à la paix », et à travers une grande journée patriotique départementale, pour ne citer que ces exemples.

Mais faire vivre notre patrimoine, c'est aussi mettre en valeur nos sites départementaux qui viennent de battre un nouveau record de fréquentation pour la troisième année consécutive, et les animer au quotidien : je pense aux abbayes du Sud Vendée, au logis de la Chabotterie ou encore au Château de Tiffauges...

Et je n'oublie pas non plus toutes les manifestations organisées par nos associations dans nos communes, qu'elles soient culturelles ou sportives. Ou celles que nous recevons au Vendéspace.

Avant de terminer mon propos, je souhaite redire un mot du contexte dans lequel nous évoluons aujourd'hui... Après une année électorale forte en émotions, la vie politique française est repartie sur des bases nouvelles et des réformes importantes.

Nous serons particulièrement vigilants aux réformes qui concernent les collectivités territoriales.

Car je suis convaincu qu'elles doivent toutes conserver les moyens de leurs politiques si nous ne voulons pas une nouvelle fois nourrir l'impuissance publique, et accentuer les déséquilibres.

Lorsque j'évoque les déséquilibres, je pense particulièrement :

- au déséquilibre entre le monde rural et le monde urbain, je l'ai évoqué tout à l'heure ;
- à la désertification médicale, y compris en zone urbaine. C'est un sujet préoccupant, et un domaine dans lequel il nous faut innover. Nous ferons des propositions cette année ;
- à la fracture numérique, qui nous mobilise à travers le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, je l'ai évoqué également ;
- aux zones blanches en matière de téléphonie mobile, qui relèvent de la responsabilité de l'État, je tiens à le préciser ;
- aux besoins d'ingénierie des communes, et notamment les plus rurales, à qui nous souhaitons apporter des réponses et des vrais services avec « Vendée Ingénierie ». Nous en reparlerons...

Nous avons la chance, en Vendée, d'attirer de nouveaux habitants.

Mais à tout succès, il y a des contreparties. Et nous qui sommes en responsabilité, avons le devoir de faire face aujourd'hui aux grands défis qui nous attendent demain.

Un exemple : l'habitat. Parce qu'accueillir de nouveaux habitants n'est pas anodin en matière de logements.

Nous venons de solliciter auprès de l'Etat le renouvellement de la nouvelle délégation des aides à la pierre 2018-2023.

En parallèle, le Département de la Vendée va investir 10 millions d'euros supplémentaires pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, ou pour permettre aux jeunes actifs, aux apprentis et aux saisonniers de se loger sur les zones en tension, pour ne prendre que ces exemples...

Un autre exemple : l'environnement. Parce que les entreprises qui œuvrent sur notre territoire ou qui s'y installent sont indispensables à la croissance de notre département, mais rendent fondamentales la maîtrise de la production et de la consommation d'énergie.

L'écologie industrielle et territoriale prend tout son sens dans notre département. Ce n'est pas une écologie dogmatique, mais bien une écologie fondée sur le réel.

Ces défis, il faut les prendre en considération. Et j'en reviens à nos chefs d'entreprises, qui vous le savez, cherchent de la main d'œuvre, lorsque dans le même temps le Département de la Vendée doit faire face à 27 000 demandeurs d'emploi de catégorie A. C'est une hérésie pour moi et nous devons y remédier !

Un autre grand défi pour demain en Vendée est à mes yeux le bénévolat, dont nous devons préserver la dynamique. Mais dont nous devons éventuellement renouveler le modèle, pour qu'il perdure.

Je pense également à l'identité vendéenne, notre identité, dans un contexte en forte évolution, nous venons de l'évoquer.

Toutes ces mutations sont autant d'exigences qui se posent à nous. C'est pourquoi je souhaite, pour notre avenir, imaginer et penser la Vendée de demain à travers une démarche prospective : VENDEE 2040 !

Parce que nous sommes à la croisée des chemins, et parce que s'opèrent devant nous de profonds changements.

Et que notre attractivité démographique, si positive soit-elle, peut mettre à mal notre modèle. Cela ne signifie pas que nous devons nous replier, mais cela doit nous inviter à réfléchir sur ce que nous voulons pour demain. Sur ce que nous voulons pour nos enfants. Sur ce que nous voulons pour la Vendée.

Et je suis convaincu que cette réflexion n'aboutira qu'à une condition : une concertation la plus large. Chacun doit apporter sa pierre à l'édifice. Jeunes, retraités, chefs d'entreprises, associations... : vous allez tous être sollicités pour apporter vos contributions aux réflexions que nous menons aujourd'hui.

Cela nécessitera que nous puissions expérimenter et innover. Et ce, dans tous les domaines. Je pense par exemple au mécénat et au financement participatif, sur lesquels je souhaite mettre l'accent avec une mise en œuvre cette année.

Oui, le Département est au cœur de la vie des Vendéens. Il est au cœur de vos vies. Directement, ou de manière moins visible, mais il est là, à vos côtés.



Nous sommes fiers d'appartenir à un département moderne, grâce à une politique de désenclavement poursuivie pour soutenir nos chefs d'entreprises, créateurs de richesse et d'emplois ;

Nous sommes fiers de nous épanouir et de nous accomplir en tant qu'individu dans un département innovant, reconnu dans sa tradition mais également dans son dynamisme, porté par une vision constructive et ouverte, en étant toujours plus proche de celles et ceux qui sont dans le besoin.

Nous sommes fiers d'appartenir à un département riche de son histoire et de son identité, grâce à une grande politique culturelle et événementielle ;

Nous sommes fiers simplement d'être Vendéens.

Antoine de Saint Exupéry disait : *« Etre homme, c'est être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde. »*

Alors contribuons tous à bâtir le monde, à bâtir la Vendée !

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux pour 2018, et à travers vous, à toutes les Vendéennes et à tous les Vendéens.

Vive la Vendée !

Je vous remercie.